

SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT

RÉUNION D'INFORMATION

23 février 2022



Programme

Accueil et introduction

- 1/ Contexte de la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire :
de la rénovation énergétique à la rénovation de l'habitat
- 2/ Déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique dans la région
- 3/ Les principales évolutions induites par le nouveau service public France Rénov'
- 4/ Les éléments de communication sur la marque commune France Rénov'
- 5/ Retours d'expériences de partenaires

Conclusion

INTRODUCTION

Julien CUSTOT, Directeur adjoint de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire

Roland MARION, Conseiller régional Pays de la Loire, délégué à la transition écologique et énergétique

1/ Contexte de la rénovation énergétique de l'habitat : de la rénovation énergétique à la rénovation de l'habitat

Manuelle SEIGNEUR, chef de Service, DREAL

La rénovation de l'habitat

De multiples enjeux :

- répondre au besoin en logements de la population,
- résorber l'habitat indigne,
- adapter le logement à la perte d'autonomie,
- lutter contre la précarité énergétique et éradiquer les passoires thermiques,
- prévenir la dégradation des copropriétés

Création de l'Anah en 1971

Des opérations programmées de l'habitat (OPAH/PIG) couvrant tout le territoire régional

L'accompagnement des particuliers



Le service public pour mieux rénover mon habitat

2013

- Le réseau PRIS
- EIE-ADIL-ANAH

2015

- Lancement des PTRE expérimentales

2016-2018

- SPPEH
- Espace FAIRE

2019 SARE

- Financement CEE
- Déploiement PTRE

2001

- Création des 1^{ers} Espaces Info>Energie

Chiffres-clefs 2021 en Pays de la Loire

→ **54 800** rénovations de logements subventionnées (201,2 M€)




Gestion nationale

48 092 logements aidés

dont **61 %** appartenant à des ménages modestes ou très modestes

4 x

le nombre de logements financés sur toute l'année 2020 (10 339 logements)

128,4 M€ d'aides accordées 
(31,3 M€ sur toute l'année 2020)



Gestion régionale

6 708 logements financés au titre de l'une des priorités de l'Anah en 2021

dont **4 224** rénovations énergétiques au titre du programme Habiter Mieux / MaPrimRénov' copropriétés

72,8 M€ d'aides accordées 

En route vers la massification de la rénovation de l'habitat

- **Rapprochement des deux opérateurs de l'État (ADEME et ANAH)**
- **Unification de leurs réseaux**
- **Extension du champ d'activité (de la rénovation énergétique à la rénovation de l'habitat)**



3 enjeux partagés par tous :

- ✓ **Confort des habitants,**
- ✓ **Diminution des consommations d'énergie,**
- ✓ **Lutte contre le réchauffement climatique.**

2/ Déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique en Pays de la Loire

**Patrice ROUSSEL, Chef de Pôle efficacité énergétique et logement,
Région Pays de la Loire**

Questions/réponses et échanges avec les participants

3/ Les principales évolutions induites par le nouveau service public, France Rénov'

**Séverine GERGAUD, responsable amélioration du parc privé,
ANAH/DREAL Pays de la Loire**

**Fabienne GLOMOT, équipe SARE ADEME, animatrice inter-
régionale (Pays de la Loire)**

→ L'utilisateur au coeur du service public : Rappel des enjeux

- . apporter une offre d'information, de conseil et d'accompagnement à la rénovation aux usagers sur tout le territoire (**universalité et qualité de service**) ;
- . améliorer l'orientation des ménages et fluidifier les parcours avec un accompagnement « de bout en bout » (**coordination et simplification**) ;
- . donner une meilleure visibilité et lisibilité aux aides (**communication et simplification**) ;
- . encourager la réalisation de rénovations performantes et ambitieuses (**qualité et sobriété énergétique**) ;
- . sécuriser les ménages (**lutte contre les pratiques frauduleuses**) ;
- . organiser la montée en compétence de la filière (**formation et information**)



Depuis le 1^{er} janvier 2022, France Rénov' constitue le point d'entrée unique pour tous les projets de travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat.

Un service public de proximité, traduit par un parcours usager simplifié et harmonisé grâce à la mise en place de :



Une plateforme web unique

france-renov.gouv.fr



Un numéro de téléphone unique

0 808 800 700

Conseillers France Rénov'

Au sein des 450 Espaces Conseil France Rénov'

Mon Accompagnateur Rénov'

Opérateurs publics ou acteurs privés agréés

Plateforme France Rénov'



Les informations disponibles sur l'onglet « Particuliers »

- Informations générales sur les aides et les travaux
- Simulations financières
- Annuaire des artisans RGE
- Annuaire des Conseillers France Rénov'

Je veux un conseil ou des informations sur la rénovation énergétique

**Coordonnées des
Espaces Conseil France
Rénov'**

Je veux déposer une demande d'aide avec un projet de rénovation énergétique



MPR Sérénité

MPR Copropriétés

Je veux déposer une demande d'aide avec un projet d'adaptation ou de réhabilitation de mon logement



monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !

Coexistence transitoire de 3 plateformes avant unification sous france-renov.gov.fr

L'Accompagnateur Rénov', un interlocuteur pour accompagner les projets de travaux « de bout en bout »

Un double objectif

- Stimuler la demande et inciter davantage de ménages à réaliser des travaux de rénovation
- Relever le niveau d'ambition et de qualité des rénovations et simplifier le parcours de travaux pour les ménages

Rappel : qui est Accompagnateur Rénov

- . Les ex-Espaces Conseil FAIRE et structures réalisant les actes A4 / A4 bis
- . Les opérateurs agréés ou habilités par l'Anah
- . Les opérateurs missionnés par les collectivités locales dans le cadre des opérations programmées.

Quelles sont les missions de l'Accompagnateur Rénov' ?

Modalités pour l'année 2022

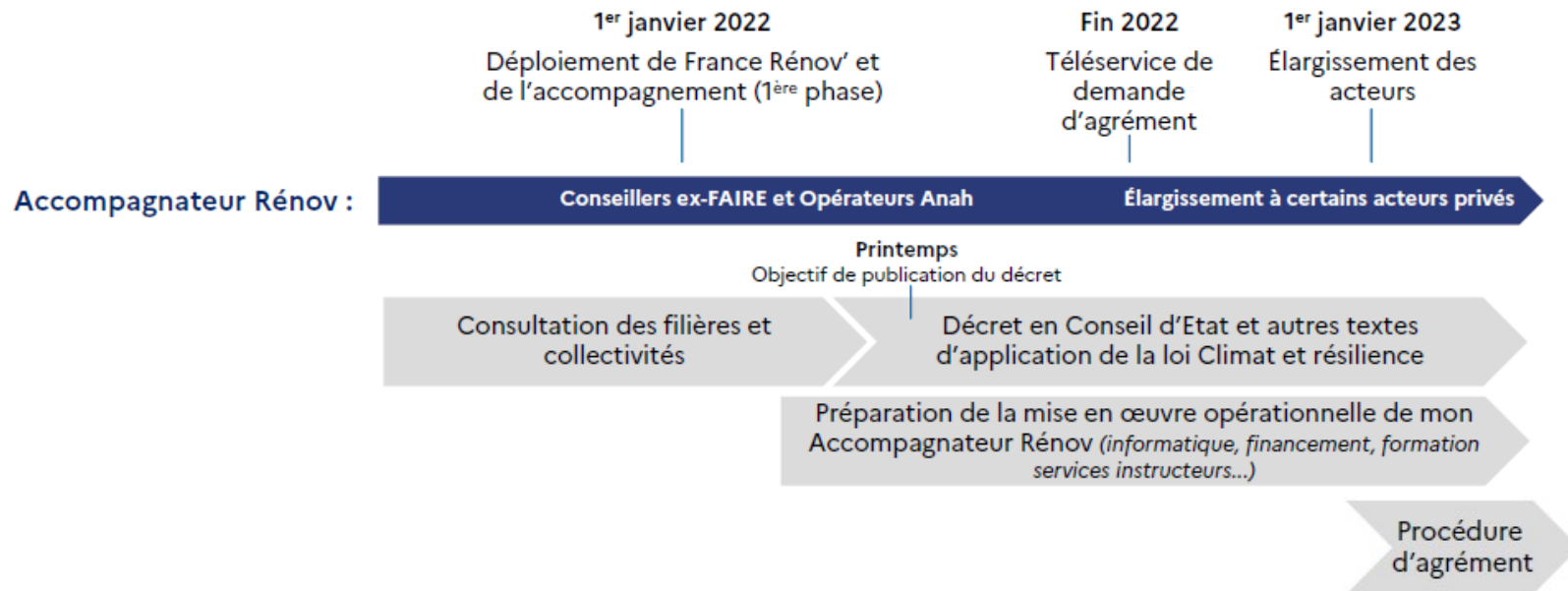
Un accompagnement pluridisciplinaire à toutes les étapes du projet :

- Technique, financier, administratif et social
- Une visite en amont des travaux, un suivi pendant la réalisation et à la prise en main du logement après travaux



Déploiement de Mon Accompagnateur Rénov' en 2022 et 2023

Le décret (cible de publication : avril 2022) précisera les modalités de l'accompagnement et les aides concernées : contenu des missions, modalités d'agrément, caractéristiques des rénovations, modalités de contrôle et d'indépendance, relation entre opérateurs et guichets, transmission des données, et seuils de mise en œuvre



→ Un service public unifié Poursuite des chantiers de convergence

1/ Rapprochement des aides Habiter Mieux et MaPrimeRénov' (MPR)



2 modifications dans le régime d'aide existant :

- . réduction de la durée d'occupation du logement subventionné qui passe de 6 à 3 ans (CA de l'Anah du 2 février 2022) ;
- . à compter du 1^{er} juillet 2022, suppression de la prime Habiter Mieux de 2 000 € ou 3 000 € pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes. Possibilité de cumul avec les CEE.

2 modifications dans le régime d'aide existant :

- . recentrage sur les logements de + 15 ans (plus énergivores) ;
- . révision à la hausse des forfaits relatifs à la pose d'inserts à bois ou de foyers fermés pour améliorer la qualité d'air intérieur des logements.

→ Un service public unifié, piloté par l'Anah Poursuite des chantiers de convergence

2/ Rapprochement des réseaux Anah et ADEME

- . animation nationale et territoriale d'un réseau unifié
- . connaissance mutuelle des missions et métiers
- . formation

3/ Structuration de l'offre France Rénov'

- . déploiement de Mon Accompagnateur Rénov'
- . articulation avec les opérations programmées (OPAH / PIG) ;
- . expérimentation dans 3 régions (Grand Est, Occitanie et Centre Val de Loire d'un accompagnement des ménages modestes et très modestes sans reste à charge. Lancement au printemps de la démarche).

4/ Lutte contre les pratiques frauduleuses

- . poursuite en région PDL des travaux engagés en 2020 avec le pôle concurrence, consommation et répression des fraudes de la DREETS. Objectif 2022 : développer et renforcer le partenariat avec QUALIBAT, la CAPEB et la FFB.



29 mars 2022

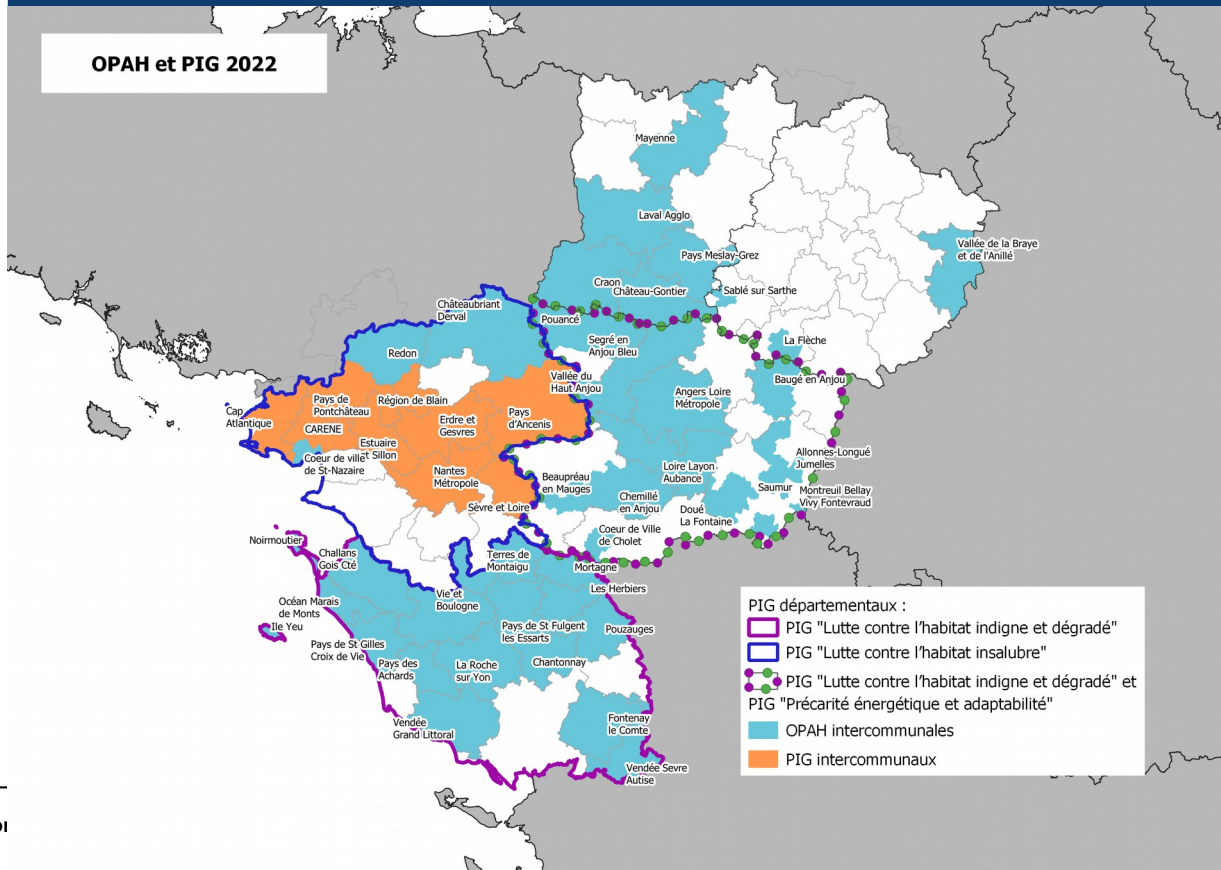
Journée régionale de
sensibilisation aux matériaux
biosourcés à Baucouzé (49) à
destination des opérateurs des
Espaces Conseil France Rénov'



→ Un service public unifié, piloté par l'Anah Poursuite des chantiers de convergence

OPAH et PIG 2022

Les opérations
programmées en Pays de
la Loire
(=> entrée vers les divers
champs d'amélioration de
l'habitat)



Questions/réponses et échanges avec les participants

4/ Les éléments de communication sur la marque France Rénov'

Fabienne GLOMOT, équipe SARE ADEME, animatrice inter-régionale (Pays de la Loire)

La stratégie de déploiement de France Rénov' est réalisée en plusieurs vagues



- Guide support France Rénov'

Les outils de votre communication vers l'extérieur :

- Kit digital, kit physique
- Kit physique personnalisé à venir 1^{er} semestre

Les outils de relation Ademe/Anah vers le réseau :

- Webinaires : le mardi à 14H, 5 thématiques : connaissance, expertise et aides, dynamique territoriale, promesse et parcours usager, outillage métier
- Newsletter France Rénov'
- intraRénov' et extranah

Questions/réponses et échanges avec les participants

5/ Retour d'expériences des partenaires

**Pour le département de la Mayenne : Stéphane ZANCANARO
Chef de service Habitat, CD de la Mayenne) et Jean-Marie
RENOUX, Chef de service Habitat, DDT de la Mayenne**

**Pour Mauges Communauté : Pierre FOIN, chargé de mission
Habitat**

**Pour Alisée et SOLIHA : Julien BOURON, directeur des
Programmes Alisée Loire-Atlantique et Benoît DELLIAUX,
directeur général SOLIHA**

5/ Retour d'expériences des partenaires

Témoignage du département de la Mayenne

**Stéphane ZANCANARO, Chef de service Habitat, Conseil
Départemental de la Mayenne**

**Jean-Marie RENOUX, Chef de service Habitat, Direction
départementale des Territoires (DDT) de la Mayenne**

5/ Retour d'expériences des partenaires

Témoignage Mauges Communauté

Pierre FOIN, chargé de mission Habitat

5/ Retour d'expériences des partenaires

Témoignage d'Alisée et de SOLIHA :

Julien BOURON, directeur des Programmes Alisée Loire-Atlantique

Benoît DELLIAUX, directeur général SOLIHA

Questions/réponses et échanges avec les participants

Conclusion